

ENGAGEMENT CITOYEN AU LYCÉE

Comme vous vous en doutez, à l'instar du collège, le lycée permet à vos enfants de s'engager dans la vie civique de l'établissement. De fait ils pourront s'engager s'ils le souhaitent dans les différentes instances du lycée, tels que la Maison des Lycéens ou être délégué de sa classe, au CA (Conseil d'Administration), au Conseil de Vie Lycéenne (CVL), qui leur permettra d'intégrer le Conseil de Vie Lycéenne Académique (CAVL) et le Conseil National de Vie Lycéenne (CNVL).

MAISON DES LYCÉENS STÉPHANE HESSEL

Madame, Monsieur,

Président:

Renato TOVOLI

Trésorier:

Julien RIGOUSTE

Secrétaire:

Simon ZENOU

Membres du bureau:

Bastien ALLONCLE

Marianne GUIHENEUF

Loana LOISEL

François CAPARROS

Axelle GUYONARD

Mathieu HENRICH MAUVEZIN

Il existe sur la cité scolaire Stéphane Hessel, la " Maison Des Lycéens", une association régie par la loi de 1901 la concernant.

La MDL est gérée par un bureau d'élèves qui organise et subventionne un certain nombre d'activités : sorties culturelles, pédagogiques, ludiques, voyages d'étude, ...

Vous comprendrez que toutes ces activités ne peuvent être viables sans une adhésion suffisante des élèves, aussi nous espérons que vous serez nombreux à verser la somme de 6€ ou plus afin d'aider au financement des différentes activités auxquelles votre enfant pourrait participer.

Cordialement,

Les Membres de la Maison Des Lycéens.



NE PAS AGRAFER

Nom :

Prénom:

Classe:

désire adhérer à la Maison Des Lycéens (MDL)

Ci joint un chèque de 6 euros ou plus à **l'ordre de la Maison Des Lycéens Stéphane HESSEL**.

Faire figurer au dos du chèque le nom et la classe de l'élève